



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

rapport d'activité **2022**

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
GRAND EST



Le lac de Pierre-Percée (54) - Source : **Christophe BELENGER (DREAL GE - MAP/PC)**

Le mot de la direction	2
Fonds vert	3
Objectifs de développement durable	3
Infrastructures de transport et mobilité	4
Habitat – Construction durable	8
Transition énergétique – Qualité de l'air	10
Cohésion des territoires – Aménagement durable	11
Eau – Biodiversité et paysages	12
Prévention des risques anthropiques	16
Prévention des risques naturels et hydrauliques	19
Évaluation environnementale	22
Connaissance et développement durable	24
Gestion de crise	27
Organisation – Vie du service	
- Secrétariat général	28
- Mission appui pilotage	30
- Mission régionale ressources humaines	34
- Mission service social régional	36
Glossaire des sigles et abréviations	38





Hervé VANLAER



Mireille MAESTRI



Stéphanie MATHEY-BASCOU



Patrick CAZIN-BOURGUIGNON



David MAZOYER

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport d'activité de la DREAL pour l'année 2022. Deux événements ont plus particulièrement marqué l'année : la guerre en Ukraine et ses conséquences, ainsi que les conditions climatiques de l'année avec de très fortes chaleurs et une sécheresse exceptionnelle, mais qui pourrait malheureusement être plus courante à l'avenir.

Ces deux événements ont montré que tant pour des motifs d'indépendance énergétique que de réduction des émissions de gaz à effet de serre, il faut réduire notre consommation d'énergie fossile en diminuant notre consommation d'énergie globale et en développant les énergies renouvelables. Les conditions climatiques ont également montré qu'en sus des actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, il fallait s'engager dans l'adaptation au changement climatique.

Face à ces grands défis, la DREAL s'est mobilisée que ce soit pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en préparant d'éventuels délestages qui, heureusement, n'ont pas dû être mis en œuvre cet hiver, en poursuivant son investissement sur les énergies renouvelables, notamment en accélérant l'instruction des dossiers et en apportant un appui dans la mise en œuvre des mesures gouvernementales pour atténuer l'effet de la hausse des cours de l'énergie.

Le travail de fond pour la réduction de la consommation s'est poursuivi, notamment pour la rénovation énergétique avec en particulier la démarche Renov Act Grand Est qui vise à développer une approche globale pour la rénovation énergétique du bâti sur un territoire ou pour la décarbonation de l'industrie.

La sécheresse a également fortement mobilisé la DREAL qui a en particulier diffusé régulièrement de nombreuses données pour l'aide à la décision et a engagé des actions, par exemple pour les installations industrielles.

En matière de mobilité, un important travail a été fait sur les lignes ferroviaires capillaires fret qui a permis de boucler les plans de financements de travaux permettant d'éviter la fermeture de lignes, ce qui aurait conduit à mettre sur la route des quantités importantes de fret. Le projet A31bis a également connu une avancée importante sur la partie nord avec une concertation de fin 2022 à début 2023.

En matière de protection du patrimoine naturel, l'année 2022 était marquée par les 30 ans de Natura 2000, le lancement de la stratégie nationale des aires protégées et nous avons engagé une démarche pour mieux protéger le patrimoine géologique.

D'autres éléments seraient à citer comme les avancées pour la démarche visant à limiter la remontée de nappe dans le bassin houiller ou le travail réalisé pour reconverter les friches, que ce soit dans le cadre du plan de relance ou au titre de nos actions régaliennes.

En 2023, le gouvernement met en place un nouvel outil : le fonds vert. Il permettra d'accompagner les projets des collectivités pour les transitions énergétique et écologique. La DREAL sera pleinement mobilisée pour sa mise en œuvre.

Nous remercions tous les agents de la DREAL pour leur implication et vous souhaitons une bonne lecture.

L'Équipe de direction



Le fonds vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Annoncé par la première ministre Elisabeth Borne le 27 août 2022, il est effectif depuis janvier 2023. Doté de 2 milliards d'euros de crédits attribués aux préfets, il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie. Le fonds vert sera pérennisé après 2023, ce qui permettra de donner de la visibilité aux territoires pour porter des projets ambitieux, avec un accompagnement de proximité.

Il fournit aux services déconcentrés de l'État des leviers très efficaces, parfois nouveaux, pour encourager les territoires à s'engager dans la transition écologique. L'essentiel des mesures est instruit au niveau départemental ou dans les agences (ADEME, Agences de l'Eau...). Ces mesures s'inscrivent également dans les politiques prioritaires définies par le Gouvernement.

Après quelques mois de recul, ce nouveau dispositif fonctionne bien en Grand Est. Une réelle dynamique s'est engagée sur la plupart des mesures, laissant présager que l'ensemble de l'enveloppe pour la région Grand Est sera consommée.

La DREAL Grand Est s'est fortement impliquée, en appui aux préfets, dans la mise en œuvre de ce fonds, notamment pour les mesures relatives à la biodiversité, aux friches, à l'accompagnement à la mise en place des ZFE.

Des projets intéressants sont soutenus dans ce cadre : reconversion de friches, restauration de milieux naturels permettant d'accélérer la transition écologique, mobilités douces et covoiturage... Le fonds vert est ainsi un outil clé permettant de répondre aux enjeux et ambitions portés par les territoires.

Une complémentarité avec nos partenaires



Si la DREAL a vocation à répondre aux enjeux environnementaux, la dimension systémique des ODD montre qu'à travers ses missions, elle agit sur des champs bien plus larges.

La mise en œuvre du fonds vert repose sur une relation étroite avec nos partenaires (ODD 17) : les autres services de l'État ou les opérateurs du ministère. Par exemple, les mesures en lien avec la rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public (ODD 7 et 12), les actions en faveur du covoiturage (ODD 13) ou de prévention des inondations (ODD 11) sont instruites en préfecture de département. Celles en faveur de la dépollution sont portées par les agences de l'eau (ODD 6) et l'ADEME (ODD 11 et 12).

Ensemble, nous inscrivons notre action dans l'Agenda 2030 et contribuons globalement aux enjeux du développement durable. Les ODD constituent une grille de lecture transversale et universelle, un langage commun que tous les acteurs peuvent s'approprier pour mener des transitions plus justes et plus inclusives.

L'Agenda 2030, c'est le nom donné à l'ensemble des 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par les Nations Unies. Il détaille, à travers les 17 ODD et leurs 169 cibles, la trajectoire pour parvenir à un monde plus juste, plus solidaire et plus résilient à l'horizon 2030 (<https://www.agenda-2030.fr/>).

La France s'est dotée d'une feuille de route qui s'articule autour de six axes. Pour en savoir plus : <https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/>



Aménagement du sillon lorrain - projet routier A31 bis

Conformément à la décision ministérielle de 2019, les études préalables se sont poursuivies sur les secteurs Nord et Centre du projet A31 Bis. Au nord, une nouvelle concertation publique locale a été organisée entre le 21 novembre et le 3 février. Elle avait pour objet le choix du tracé définitif du projet. La participation a été nombreuse au cours d'une quinzaine de rencontres publiques.

Sur le secteur Sud, l'étude des alternatives multimodales sera achevée en 2023. Un GIP réunissant les acteurs sera bientôt créé et aura vocation à assurer le portage de nouvelles études.



15 rencontres publiques

Montant des crédits engagés (AE)* : **95,76 M€**

Montant des crédits de paiement (CP)* décaissés : **66,56 M€**

* : tous modes

Démarrage des travaux de la déviation de la RN135 à Velaines

Dans le cadre de l'opération de la déviation de la RN135 à Velaines (Meuse), une première phase de travaux a été engagée au mois d'août 2022, consistant à réaliser un giratoire à l'est de Tronville-en-Barrois qui permettra de sécuriser l'accès au chantier par une piste qui sera utilisée ultérieurement pour la construction de la section courante. La prochaine phase de travaux concerne l'aménagement de l'échangeur avec la RN4 à Ligny dont les appels d'offres sont en cours pour un début de chantier au dernier trimestre 2023. La section courante de la déviation viendra se raccorder à la fin 2027.



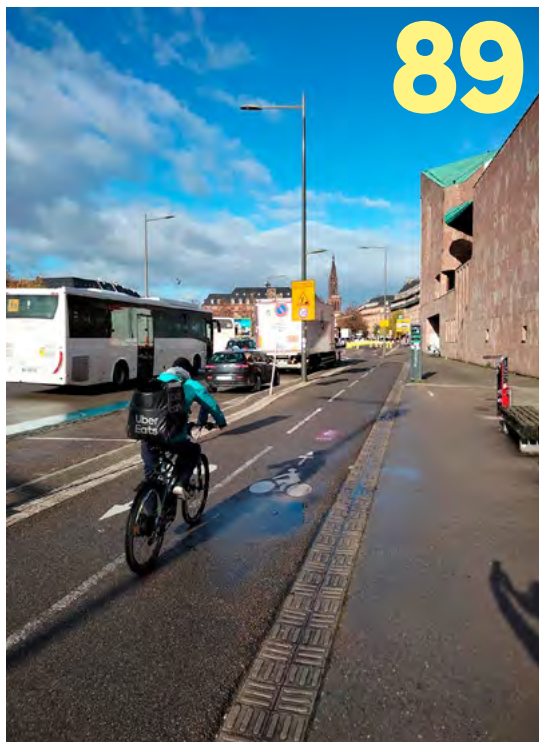
Inauguration de la voie rapide VR52

La journée du 10 mai 2022 a constitué l'aboutissement de 7 ans de travaux. La voie rapide VR52 entre les giratoires de Jailly et Rombas a été inaugurée par les cofinanceurs de l'opération, État, Région Grand Est et Département de la Moselle, en présence des autres acteurs impliqués. La qualité de l'ouvrage réalisé par la DREAL et la DIR Est, respectivement maître d'ouvrage et maître d'œuvre, a été soulignée avec notamment la trémie couverte permettant de réduire les nuisances aux riverains. L'infrastructure est depuis ouverte à la circulation publique.



Déploiement du Plan Vélo et mobilisation du Fonds Mobilités Actives en Grand Est

La désignation en 2022 des lauréats du 5^e appel à projet a conclu la première période du «Plan National Vélo» démarré en 2018, portant à 89 le nombre de projets soutenus en Grand Est pour 38 M€ de subvention de l'État et 240 M€ d'investissement total. Cette démarche a contribué à atteindre le déploiement d'environ 7 000 km d'aménagements cyclables sécurisés dans la région, dépassant la cible visée par le Gouvernement. L'annonce en septembre 2022 du second plan vélo 2023-2027, doté de 250 M€ pour l'année 2023, permettra de développer un 6^e appel à projets avec près de 8,3 M€ de dotation en Grand Est puis de lancer un «appel à territoire cyclable».



89 projets d'itinéraires cyclables retenus pour le Grand Est

Achèvement de la 4^e voie ferroviaire de Vendenheim : un prélude au REME

La 4^e voie ferroviaire au Nord de Strasbourg a été mise en service en mars 2022, après 4 ans de travaux. Cette infrastructure permet de renforcer la capacité, la fiabilité et la robustesse sur un tronçon du réseau ferroviaire sur lequel convergent l'ensemble des lignes du nord de l'Alsace, et ainsi de faire face aux augmentations de trafic envisagées pour les dessertes TGV, TER et fret.

Elle a notamment permis la mise en œuvre fin 2022 d'un développement important de l'offre TER dans le cadre de la 1^{re} phase du Réseau Express Métropolitain Européen (REME) de Strasbourg.

109 M€, dont 37,35 M€ État, financés via le CPER 2015-2022

Première phase de pérennisation des lignes ferroviaires dites « capillaire fret »

La mobilisation des partenaires publics à hauteur de 70 M€ a permis d'engager les investissements nécessaires à court terme pour une dizaine de lignes dédiées au fret. SNCF Réseau prépare les travaux prévus entre 2023 et 2025.

Grâce au plan de relance, l'État a contribué à cet effort exceptionnel avec près de 29 M€ permettant ainsi une continuité de trafic au bénéfice de l'économie céréalière et sucrière de la Marne et de l'Aube, d'industriels du sillon lorrain et des acteurs portuaires alsaciens.

La poursuite du programme de pérennisation est prévue et s'inscrit dans les conclusions du récent rapport du Comité d'Orientation des Infrastructures.



35,3 millions de tonnes de fret transitent chaque année en Grand Est



Actions de surveillance des centres de contrôle technique

Les agents du pôle Qualité des Véhicules sont chargés de la surveillance des centres et des contrôleurs techniques, et de la délivrance des agréments préfectoraux leur permettant d'exercer leur activité. Ils contribuent ainsi à la politique de lutte contre l'insécurité routière et à la protection de l'environnement.

Outre la surveillance réalisée à fréquence régulière, des actions ponctuelles sont engagées pour répondre aux signalements et plaintes des usagers à l'encontre de ces centres de contrôles.

En 2022, 551 actions de surveillance ont ainsi été menées dans l'ensemble du territoire de la région Grand Est et 230 agréments de contrôleurs délivrés.

551 actions de surveillance

230 agréments de contrôleurs délivrés

3 589 procès-verbaux de réception pour l'homologation de véhicules

901 autorisations de mises en circulation de véhicules spécialisés (transports en commun de personnes, transports de matières dangereuses, véhicules de dépannage)

75 sanctions administratives notifiées

Visites de conformité des véhicules produits en série



Les véhicules destinés au marché national et produits en série par les constructeurs font l'objet d'une réception par type auprès de la DREAL. Après délivrance de l'acte d'homologation, des mesures doivent être mises en œuvre pour s'assurer de la conformité des véhicules commercialisés au prototype présenté.

C'est l'objet des visites de contrôle de conformité, réalisées au sein des ateliers de production des constructeurs pour vérifier que les véhicules livrés sont conformes au dossier d'homologation. Six actions de ce type ont été menées en 2022 par les agents du pôle Véhicules et les écarts constatés ont fait l'objet d'actions correctives.

6 visites de contrôle de conformité

Régulation du transport routier : 2 premières entreprises sanctionnées par le CTSA

Réunie au printemps 2022 à Strasbourg, la Commission Territoriale des Sanctions Administratives (CTSA) Grand Est a proposé à la préfète de région des sanctions exemplaires à l'encontre de deux entreprises de transport routier, l'une de droit espagnol, l'autre de droit luxembourgeois.

Faisant suite à l'accumulation de très nombreuses infractions commises par ces dernières

dans le cadre d'opérations de cabotage, la préfète a suivi l'avis rendu et pris des arrêtés prononçant à leur encontre une interdiction de réaliser des transports de cabotage en France, pour une durée d'un an au 1^{er} août 2022 (sanction maximale).



Crédit photo : CTSA

12 668
véhicules de transport
routier ont été
contrôlés et 1 357 PV
dressés

1 959 579 €
d'amendes et de
consignations ont été
encaissés

462
entreprises de
transport routier
ont été inscrites au
registre du Grand Est

Sécurité routière

Avec 264 tués et 4 145 blessés en Grand Est en 2022, les actions de prévention en matière de sécurité routière revêtent un enjeu très important. La DREAL met ainsi en place les crédits pour financer les actions de sensibilisation et d'éducation routière portées par les 10 préfectures de départements. La DREAL publie également mensuellement le baromètre de l'observatoire régional de la sécurité routière



1,7 M€

de crédits consacrés
aux actions de
sensibilisation

Examen annuel 2022 de transporteur routier

L'exercice de la profession de transporteur routier (marchandises, voyageurs ou commissionnaire de transport) est soumis à une exigence de capacité professionnelle détenue par le responsable d'activité. Metz est l'un des 7 centres nationaux de jurys d'examen pour son obtention.

Ainsi le 5 octobre dernier, 404 candidats ont été réunis aux Arènes de Metz par la DREAL Grand Est pour passer cet examen sous la surveillance de 17 agents du pôle RTR.



404

candidats sous la surveillance de 17 agents

Réseau Performance des bâtiments publics

Le réseau Performance des bâtiments publics s'est réuni le 24 mai 2022 lors d'un webinaire axé sur la poursuite du déploiement du Dispositif Eco énergie tertiaire (DEET). L'ordre du jour de ce webinaire a porté sur un rappel des principes du dispositif et les dernières actualités par la DREAL, complété par un focus sur les points récurrents de questionnements par le Cerema. La Communauté de communes du bassin de Pompey a ensuite partagé la manière dont elle s'est emparée en pratique du sujet éco-énergie tertiaire, en revenant en particulier sur la méthode, l'organisation et les moyens mis en œuvre. Enfin, quelques actualités régionales (plan de résilience) ont été présentées.



“ **Les économies d'énergie dans les bâtiments publics : un défi majeur du plan de sobriété énergétique** ”

Valorisation de la démarche Renov'Act Grand Est

La DREAL s'est associée avec trois collectivités pour tester une approche innovante de mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, qui vise à engager la dynamique de transformation de l'habitat par la rénovation énergétique, pour renforcer résilience et attractivité du territoire.

Cette démarche a permis de co-construire avec les 3 collectivités une feuille de route adaptée à la réalité du territoire, au croisement des enjeux du marché local de l'habitat et de la rénovation énergétique.

Elle met ainsi à disposition des collectivités de la région ce retour d'expérience, pour les aider à construire leur propre stratégie via divers supports (guide, webinaire, fiche synthèse).



“ **Marché local de l'habitat et rénovation énergétique : une approche innovante sur 3 collectivités** ”

Observatoire régional des coûts de la rénovation, édition 2021

La DREAL suit un observatoire des coûts de la rénovation énergétique des logements afin d'apporter aux acteurs publics des éléments d'aide à la décision vis-à-vis des dispositifs mis en œuvre en faveur de la rénovation énergétique, d'alimenter le conseil aux particuliers en produisant des données technico-économiques de référence et fournir aux professionnels des informations neutres et leur permettre de se positionner vis-à-vis des fourchettes de coûts observés. La publication 2021 est à télécharger sur l'internet DREAL



329 opérations de travaux de rénovation décryptées

France Rénov', nouveau service public pour la rénovation de l'habitat

Depuis le 1^{er} janvier 2022, France Rénov' vise à aider les particuliers à préparer et sécuriser leur projet de rénovation.

Les rencontres nationales France Rénov' à Angers les 13 et 14 septembre ont rassemblé près de 1500 participants, en présentiel et en distanciel (conseillers, collectivités, services de l'État, ...). Lors de la seconde plénière, la DREAL et la Région Grand Est ont témoigné de la feuille de route régionale « Rendre accessible à tous un logement économe en énergie, sain et confortable »

1 500 participants aux rencontres nationales

Séminaire régional « Politique d'attribution des logements sociaux »

Un séminaire, le 11 octobre dernier, sur les politiques d'attribution des logements a réuni EPCI et acteurs du logement sur la mise en place des instances et outils de pilotage de la politique d'attributions des logements et sur le système de cotation des demandes qui devra être effectif fin 2023 pour en faciliter leur mise en œuvre locale et lever les freins et difficultés rencontrés par les territoires.

“ *L'accompagnement des territoires dans la mise en œuvre des nouveaux dispositifs* ”

Brochure « Vers une filière laine pour construire demain »

Après une première brochure sur la démarche du parc naturel régional des Vosges du Nord de valorisation du roseau en tant que matériau de construction, la DREAL Grand Est publie une brochure sur la démarche du Parc naturel régional de Lorraine. Objectif de ces publications : valoriser les initiatives soutenant les filières locales pour la création de produits isolants dans le bâtiment.

Initiée dans le cadre du projet européen DEFI-laine, cette brochure pédagogique permet de découvrir la laine de mouton et ses différentes valorisations, en isolation pour le bâtiment mais aussi pour d'autres usages comme le textile, la literie ou le feutre. La brochure est en libre téléchargement sur le site du pnr-Lorraine.





Crise énergétique et guerre en Ukraine

Le déclenchement de la guerre en Ukraine a notamment eu pour conséquence de réduire puis stopper les importations européennes de pétrole et de gaz Russe, mettant sous tension tout le système énergétique. Tout au long de l'année, le service a été fortement mobilisé pour gérer ou anticiper les conséquences de cette crise : se préparer à la mise en œuvre possible de plans de délestages ou de rationnements pour l'électricité et le gaz, relayer l'information sur les mesures mises en œuvre au niveau national sur les prix de l'énergie, promouvoir la sobriété énergétique, la décarbonation et l'accélération du développement des énergies renouvelables.



“ **Un risque de pénurie d'énergie à anticiper et des dispositifs nationaux sur les prix à mettre en évidence** ”

Énergies renouvelables et de récupération en Grand Est



La Dreal a publié l'édition 2022 du panorama des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) de la région Grand Est. La dynamique régionale se maintient avec une augmentation de la production de 7 % de 2020 à 2021, atteignant 46 TWh.

Dans le contexte actuel de tension croissante sur les énergies, l'accélération maîtrisée de la production d'énergie renouvelable et de récupération est capitale. Ce panorama a été présenté lors d'un webinaire organisé en novembre qui a rassemblé plus de 130 personnes.

28,9%

c'est le taux de couverture de la consommation énergétique régionale par la production d'énergies renouvelables en 2021

Feuille de route Méthanisation

La méthanisation est une filière importante dans le Grand Est qui suscite des questions. Ainsi, il est apparu utile de réunir dans une note technique les éléments de position partagés des services et opérateurs de l'État en région. La Dreal et la Draaf ont donc travaillé sur une note technique et une feuille de route dont l'objectif est de promouvoir un développement maîtrisé et durable de la méthanisation. Après consultation des services, la préfète de région a validé cette note technique et la feuille de route associée. Plusieurs actions sont déjà engagées comme le comité méthanisation animé par la Dreal ou des actions en lien avec le Schéma Régional Biomasse.



La Dreal et la Draaf ont donc travaillé sur une note technique et une feuille de route dont l'objectif est de promouvoir un développement maîtrisé et durable de la méthanisation. Après consultation des services, la préfète de région a validé cette note technique et la feuille de route associée. Plusieurs actions sont déjà engagées comme le comité méthanisation animé par la Dreal ou des actions en lien avec le Schéma Régional Biomasse.

Vade-mecum réglementaire sur la méthanisation



À partir d'un document existant en Normandie, la DREAL et la DRAAF Grand Est ont réalisé une mise à jour d'un vade-mecum réglementaire sur la méthanisation. Ce document a également été adapté à la région Grand Est en partenariat avec les différents services de l'État de la région. Ce vade-mecum a pour objet d'informer les porteurs de projet et les exploitants des réglementations existantes et des services de l'État associés à l'aide de fiches réglementaires. Les projets de méthanisation sont, en effet, à la croisée de diverses réglementations, d'où une complexité de mise en œuvre et la nécessité d'anticiper.

Sensibilisation et adaptation au changement climatique

L'adaptation vise à limiter les impacts négatifs du changement climatique sur la société, la nature et à garantir des moyens d'action collective pour se préparer à un monde à + 1,5° dès 2030. C'est dans ce cadre que le groupe ressources adaptation au changement climatique, de la communauté Transition Énergétique, a organisé le 14/01/22 un webinaire autour de la thématique d'adaptation réunissant 150 personnes. L'objectif principal de cette rencontre était d'impulser une dynamique participative de travail autour de ce sujet d'importance via une sensibilisation des agents et une illustration de mise en œuvre d'actions de résilience dans la région.

+1,5° dès 2030

Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR) Grand Est

Après organisation de la participation du public autour du projet de S3REnR en juillet, la préfète de région a approuvé la quote-part de ce schéma le 1er décembre 2022. Il peut maintenant rentrer dans sa phase de déploiement pour permettre le développement du réseau électrique nécessaire à l'accélération des projets d'énergies renouvelables.



Modification du SRADET et plateforme du foncier et de l'aménagement durable (PFAD)

Par délibération en date du 17 décembre 2021, la région a décidé d'engager la modification du SRADET, qui permettra notamment de définir en Grand Est la trajectoire vers l'objectif Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050 et sa territorialisation. L'État étant associé à cette procédure menée par la Région, STECCLA a mobilisé l'équipe projet DREAL afin de produire une note d'enjeux.

La plateforme du foncier et de l'aménagement durable (PFAD) est également un espace partagé pour suivre les travaux liés à cette modification. Elle s'est dotée d'un nouveau site internet en janvier 2022.



16 873 ha
d'espaces naturels agricoles et forestiers ont été consommés entre 2010 et 2019

Le recyclage foncier des friches s'inscrit dans la trajectoire du ZAN

Dans le cadre du plan de relance, un Fonds Friches a été créé en vue de faciliter les opérations de reconversion. En 2022, une troisième session a eu lieu. En Grand Est, elle a permis de doter 12 dossiers pour un montant de 8,8M€. Sur les trois sessions, 107 dossiers ont bénéficié de 69,3M€ de subvention.

L'instruction des dossiers est assurée par les DDT. STECCLA / Pôle aménagement coordonne le dispositif, apporte un appui aux DDT et anime le réseau de correspondants départementaux.

Ce dispositif à partir de 2023 est reconduit dans le cadre du Fonds Vert dans la mesure recyclage foncier.



“ Le fond friches : un levier efficace pour le recyclage foncier basé sur le financement des déficits d'opération ”

Nature en Ville

Les lauréats de la 2^e édition du concours d'idée BIOME lancé en 2022 seront désignés à l'automne prochain.

Ce concours d'idées est à destination des étudiants en école d'architecture ou de paysage, pour récompenser des idées innovantes en matière de nature en ville.



“ L'imagination au pouvoir pour penser de nouvelles solutions d'adaptation au changement climatique ”





Les « 30 ans de Natura 2000 » ...

À l'occasion des 30 ans de la directive « Habitats faune flore » et dans le cadre de la Présidence française de l'Union Européenne, une conférence ministérielle a rassemblé les 24 et 25 février derniers, à Strasbourg, les acteurs du réseau Natura 2000 pour des ateliers dédiés aux bonnes pratiques et aux moyens de répondre à l'ambition européenne d'un plan de restauration de la nature d'ici 2030. La DREAL Grand Est au travers du service Eau, Biodiversité, Paysages a participé à l'élaboration de cet événement, et était présente lors de cette conférence ministérielle.



... et de la Réserve Naturelle Nationale de l'île de Rhinau

Une exposition itinérante, élaborée par le Conservatoire d'Espace Naturel (CEN) d'Alsace, gestionnaire de la réserve naturelle, a été financée par la DREAL à l'occasion des 30 ans de la RNN de l'île de Rhinau. D'autres événements liés à cet anniversaire ont été organisés, notamment des visites guidées organisées par le CEN Alsace ainsi qu'un programme festif concocté à l'occasion de la Journée Internationale de la Biodiversité du 22 mai.

29 arrêtés préfectoraux d'autorisation de travaux en RNN (22 réserves naturelles nationales en 2022)

Vers la création de la Réserve Naturelle Nationale de la Seine Champenoise

L'enquête publique en vue de la création de la nouvelle réserve naturelle nationale (RNN) de la Seine Champenoise s'est tenue du 7 novembre au 16 décembre 2022. Une commission d'enquête nommée par le tribunal administratif de Chalons en Champagne a été chargée de conduire cette enquête et de recueillir les observations du public. Le projet de classement sera soumis, pour avis, à la commission départementale de la nature des sites et du paysage de l'Aube et de la Marne et aux commissions départementales des sites, espaces et itinéraires. Après avis du Conseil National de la protection de la Nature, il reviendra au ministre de la transition écologique de prendre la décision de la création de la nouvelle RNN.



Ouverture du Système d'Information de l'INventaire du Patrimoine Grand Est

Le SINP a été officiellement lancé par la DREAL Grand Est le 28 avril 2022. Ce système d'information décentralisé repose sur un dispositif partenarial qui a pour objet de structurer les connaissances sur l'état et les tendances de la biodiversité. C'est une plateforme de saisie, de contrôle, de traitement, d'affichage et de téléchargement des données régionales. Le SINP s'adresse autant aux naturalistes amateurs et professionnels qu'aux porteurs de projets et acteurs institutionnels. Ainsi il répond à l'un des objectifs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité qui est de développer la connaissance sur la nature et d'organiser les données.



57 autorisations de travaux en sites classés (164 sites classés et 134 sites inscrits en 2022)

2 nouveaux sites remarquables prochainement classés

Classement des Monts Séry dans les Ardennes

Le projet de classement a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages le 29 septembre 2022. Le classement fera l'objet d'un décret en conseil d'État.



Classement des gorges de la Vingeanne en Haute-Marne

L'enquête publique liée au projet de classement des gorges de la Vingeanne s'est déroulée courant juin et juillet 2022.

La Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages a émis un avis favorable au projet en mars 2023.



OGS du massif du Ballon d'Alsace

L'Opération Grand Site du Massif du Ballon d'Alsace est portée par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Son périmètre s'étend à l'extrémité méridionale du massif des Vosges sur 18 000 ha, entre la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Est. Dans le cadre de l'instruction du projet de l'Opération Grand Site du massif du Ballon d'Alsace, et suite à la visite de l'inspecteur du Conseil Général à l'Environnement et au Développement Durable les 21 et 22 juin 2022 en Grand Est, la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages a rendu un avis favorable à ce projet de territoire porté par les élus et acteurs locaux le 29 septembre 2022.



491
dossiers espèces protégées analysés

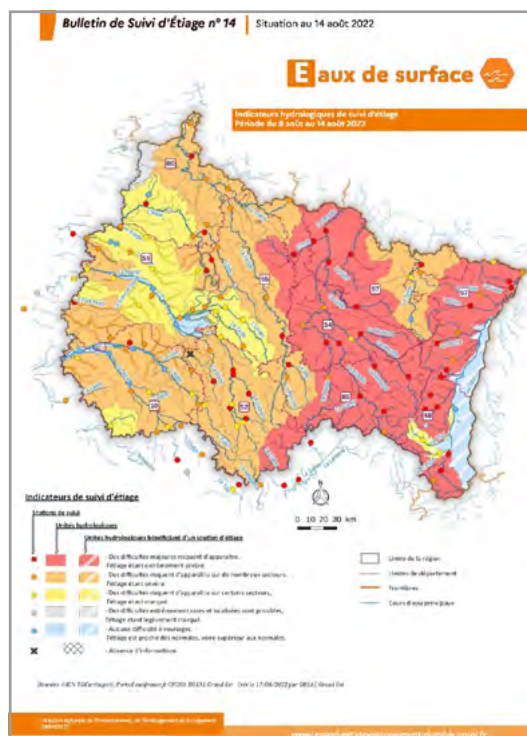
44
arrêtés préfectoraux de dérogations à l'interdiction de détruire une espèce protégée ou son habitat hors dérogations scientifiques

20
arrêtés préfectoraux de dérogations espèces protégées scientifiques

12 536
dossiers CITES instruits

Sécheresse 2022

L'année 2022 a été marquée par une activité très importante du fait de la sécheresse exceptionnelle qui a sévi sur toute la France et en Grand Est notamment. Au SEBP en lien avec SPRNH, nos experts ont produit 27 bulletins de suivi de l'étiage qui dressent l'état de la situation hydrologique et hydrogéologique, ainsi que le taux de remplissage des barrages réservoirs de la région Grand Est. Ils ont également contribué aux 73 Comités Ressource en Eau des départements de la région.



27 bulletins de suivi d'étiage

Programme d'actions régional nitrates : perspectives 2023

Suite à la publication du programme d'actions national nitrates, les travaux sont engagés en région Grand Est pour élaborer le 7^e programme d'actions nitrates. L'objectif sera de préciser des actions dans les zones vulnérables aux nitrates de façon à réduire la teneur de ce polluant dans les eaux des rivières et des nappes phréatiques. Les concertations avec les organismes professionnels agricoles sont lancées en début 2023.

Adoption des schémas directeurs de l'aménagement et de gestion de l'eau du bassin Rhin-Meuse

Les SDAGE des districts du Rhin et de la Meuse pour le cycle 2022-2027, et leur programme de mesures adoptés le 18 mars 2022 par le comité de bassin ont été arrêtés le 18 mars 2022 par la préfète coordonnatrice de bassin. Pour les bassins Rhin et Meuse, l'ambition des SDAGE 2022-2027 est notamment d'améliorer l'état écologique (ou bon potentiel écologique) des rivières de 33 % (état déterminé lors de la mise à jour des SDAGE), à hauteur de 52 % des rivières du bassin en bon état ou potentiel écologique à l'horizon 2027. Concernant l'état chimique des eaux souterraines, l'ambition est d'améliorer l'état de 53% de bon état à 68 % à l'horizon 2027.

Adoption du plan de gestion des risques d'inondation

Élaboré pour la partie française des districts hydrographiques du Rhin et de la Meuse par la préfète coordonnatrice de bassin, le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) a été approuvé le 21 mars 2022 pour la période 2022-2027 et est entré en vigueur le 15 avril 2022.

Renouvellement du CSRPN Grand Est

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est 2022-2027 a été installé le 7 avril 2022. Il comporte 50 membres et 2 experts associés.

Son président est Jean-François SILVAIN.

Quatre vice-présidents sont responsables chacun d'une commission du CSRPN :

- David BECU (commission territoriale Ouest) ;
- François DEHONDT (commission connaissance et suivi de la biodiversité) ;
- Laurent GODE (commission Dérogation aux espèces protégées) ;
- Michèle TREMOLIERES (commission territoriale Est).



Le Patrimoine Géologique en région Grand Est

Un webinaire d'information « Le Patrimoine Géologique en région Grand Est » s'est déroulé le 6 décembre 2022. Une soixantaine de personnes a participé à cet événement, destiné aux communes concernées par un site d'intérêt géologique inscrit à l'inventaire national, aux collectivités et structures investies dans la gestion des milieux naturels, aux géologues (universités et associations) ainsi qu'aux services de l'État. Il proposait une matinée dédiée à la mise en œuvre de l'Inventaire National du Patrimoine Géologique (INPG) en région Grand Est et ses résultats (144 sites en 2022) et un après-midi d'information sur les outils de protection disponibles.



Rhinaissance

Financée par le Regierungspräsidium Freiburg (RP), la région Grand Est et le programme INTERREG de l'Union européenne, l'étude de faisabilité sur la valorisation écologique du Rhin entre le Taubergiesen (Allemagne) et l'île de Rhinau (France) a été présentée vendredi 30 septembre 2022 à Rhinau. Les résultats de cette étude montrent qu'un aménagement plus naturel du Rhin est possible dans cette zone franco-allemande située au sud de Strasbourg. Cette étude constitue la phase préalable à la planification de mesures de renaturation qui démarrera en 2023.

Contrôle inter-services « Quiétude Attitude » dans le massif vosgien les 30 et 31 juillet

Cet été, des agents de la DREAL ont participé à un contrôle inter-services, au titre de la quiétude visant notamment à la préservation du Grand tétras, espèce protégée très sensible au dérangement et emblème du massif des Vosges. L'objectif de cette opération : lutter contre la cueillette illégale de produits forestiers, lutter contre les atteintes à l'environnement, participer à la prévention contre les incendies, etc. Mais également aller à la rencontre du grand public pour faire de la pédagogie en matière de protection de la biodiversité !



Participation au festival international de la photographie animalière et nature de Montier-en-Der

Du 17 au 20 novembre 2022, le SEBP a représenté la DREAL au Festival international de la photo animalière et de nature de Montier-en-Der, en y tenant un stand attractif et interactif à destination du grand public. L'objectif était d'aller à la rencontre des citoyens et leur faire découvrir nos politiques publiques ainsi que le rôle de l'État en matière d'environnement et de préservation de la biodiversité.

Au programme : animations et jeux pédagogiques, expo photos des lauréats du concours DREAL, tables rondes, conférences.



44 000
visiteurs durant
le festival

Et lancement officiel de la Stratégie Aires Protégées par la Préfète de Région

Lors d'une conférence de presse sur le stand du festival, Mme la Préfète de Région a lancé le plan d'action territorial Grand Est de la Stratégie Aires Protégées.



Reconversion des friches polluées

La reconquête des friches constitue un levier d'aménagement durable des territoires pour répondre à l'objectif gouvernemental « zéro artificialisation nette ».

Outre ses missions régaliennes au moment de la cessation d'activité des sites industriels, l'Inspection de l'Environnement œuvre en faveur de la reconversion des friches historiques en apportant son expertise aux acteurs locaux et en promouvant les outils réglementaires facilitateurs.

À titre d'exemple, le dispositif de tiers demandeur permet de transférer la responsabilité de la remise en état d'un ancien site industriel. Ce dispositif a permis à la communauté de communes Ardenne Rives de Meuse de lancer un projet de ré-industrialisation sur la friche Electrolux de Revin (08).



Installation de dépollution sur le site Clariant à Huingue (08)

1 150
friches
industrielles en
Grand Est,
21 réhabilitées en
2022

L'inspection de l'environnement en Grand Est exerce des missions régaliennes sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) de la région.

En 2022, elle a diligenté 2 345 inspections et a instruit 173 projets industriels soumis à enregistrement ou autorisation environnementale.

Développer les énergies renouvelables en réduisant leur impact

Les projets de parcs éoliens et de méthaniseurs, installations soumises à la réglementation ICPE, continuent à se développer dans la région. La DREAL Grand Est s'est engagée à réduire les délais d'instruction s'inscrivant pleinement dans la volonté gouvernementale d'accélérer le développement des énergies renouvelables (150 projets en cours d'instruction).

Sur le terrain, 70 contrôles ont été diligentés sur ces installations et esquissent des réflexions pour 2023 :

- réduire l'impact en nitrates des digestats issus de la méthanisation en portant leur capacité de stockage à 6-7 mois ;
- réduire l'impact des éoliennes sur les espèces protégées grâce à des systèmes de bridage liés à la détection d'avifaune.



Crédit photo : Freddy K/BIDI

6 316 MW éoliens autorisés (21.5% de la puissance éolienne métropolitaine)

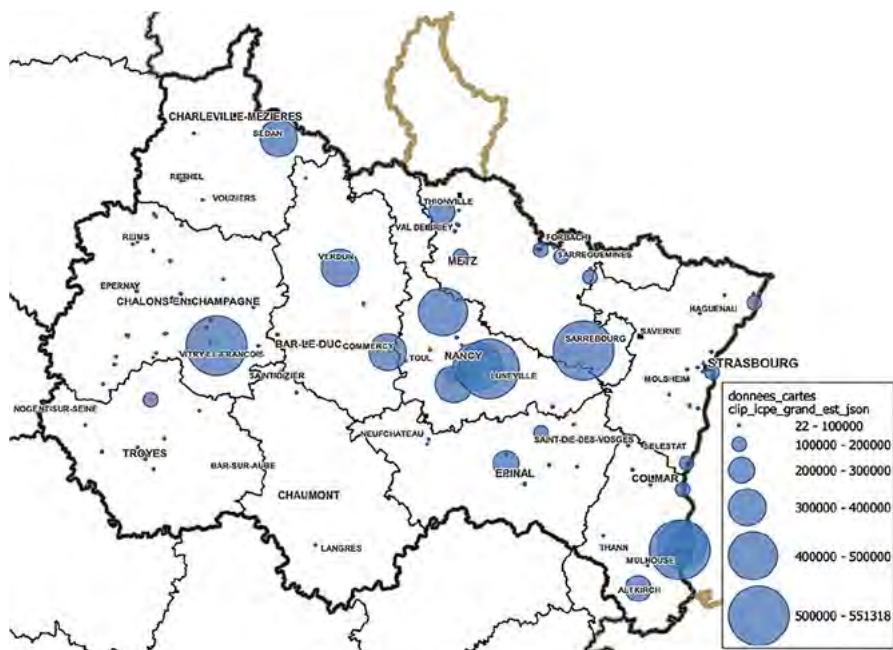
246 méthaniseurs en fonctionnement (1^{re} région en puissance installée)

Réduire l'empreinte carbone des ICPE

Le marché européen du carbone est une pièce maîtresse de la lutte contre le changement climatique. Il repose sur un principe simple : en début de période, les États Membres de l'UE distribuent, à chaque industriel, une enveloppe de quotas CO₂ de plus en plus restreinte. Si, en fin de période, l'industriel a dépassé son plafond d'émissions, il doit en acheter.

Ce marché entrant dans sa quatrième période, l'Inspection Grand Est a instruit, en 2022, les documents permettant l'allocation de quotas CO₂ aux 180 industriels soumis à ce système.

Au-delà de son action régalienne, la DREAL travaille au niveau régional sur la décarbonation de l'industrie ; des projets innovants commencent à émerger.



13 % des émissions industrielles nationales de CO₂ en Grand Est

Sécheresse : anticiper les restrictions dans l'industrie



Point de rejet d'une ICPE dans un cours d'eau

L'inspection a engagé, depuis 2019, un travail de révision des autorisations de prélèvements et de rejets dans les cours d'eau des établissements industriels durant des épisodes de sécheresse. En effet, les épisodes de sécheresse deviennent de plus en plus récurrents et plus marqués. Afin de préserver la ressource en eau, il convient d'agir sur les volumes prélevés mais également sur la qualité des rejets lorsque le milieu devient particulièrement vulnérable.

En parallèle de cette action de fond, en période de crise, l'inspection mène également des actions d'informations auprès des industriels et renforce sa pression de contrôle sur ce sujet.

226 ICPE ciblées par une action sur l'eau, 94 autorisations en révision en 2022

72 inspections « sécheresse » en 2022

Un été 2022 très chaud

La période estivale s'est montrée particulièrement accidentogène en raison des périodes de sécheresse et de fortes chaleurs. Les secteurs d'activité principalement touchés sont ceux des déchets, de la métallurgie ou encore celui du travail du bois. Les inspecteurs se sont montrés très réactifs, apportant leur appui en cellule de crise, proposant des mesures d'urgence aux préfets et diligentant dans un second temps des inspections sur les installations sinistrées.



Départ de feu sur un site de tri de déchets

35 accidents dans les ICPE recensés en 2022, dont 42 % sur la période estivale



Menuiserie sinistrée

L'accident de Rouen inspire l'action de contrôle

2022 a marqué la fin de l'action de contrôle engagée en 2019 suite à l'accident de Rouen. Son objectif : inspecter les ICPE présentes dans l'environnement immédiat des établissements Seveso.

Cette action a permis de réduire les risques d'effets dominos entre certains sites Seveso et leur voisin. À titre d'exemple, suite à un contrôle de la DREAL, un stockage d'engrais sur un site Seveso, a été déplacé car trop proche d'une menuiserie. Quelques mois après, la menuiserie a été détruite par un incendie : le sur-accident a été évité !

En 2023, les contrôles « post-Rouen » porteront sur la mise en œuvre des mesures réglementaires nouvellement introduites pour les entrepôts et stockages de liquides inflammables.

184 inspection au voisinage de Seveso

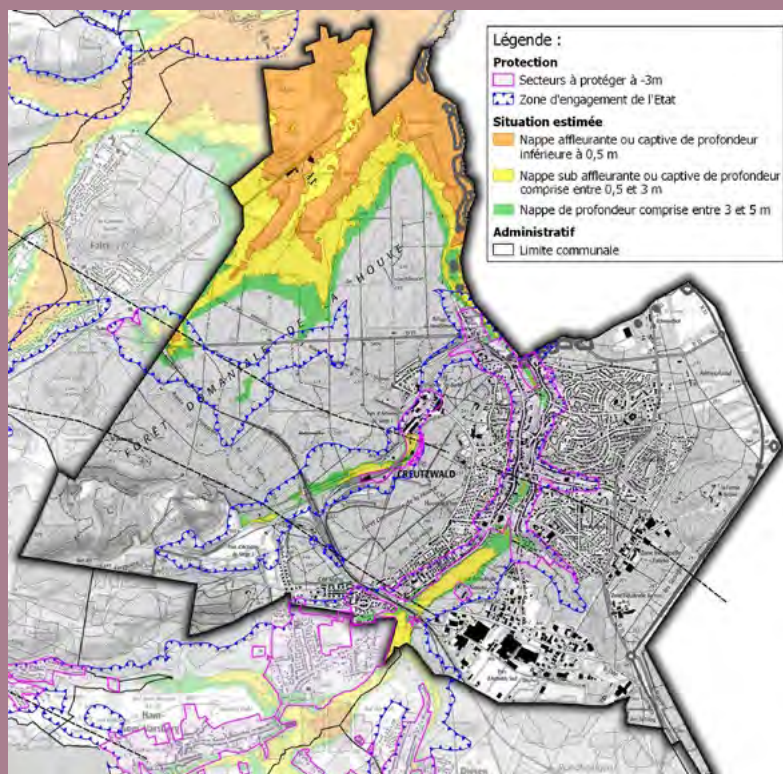
10 % de visites avec des rappels à la loi

Remontée de nappe : la cartographie précisée dans l'Ouest du bassin houiller

Le bassin houiller lorrain est le siège d'un phénomène de remontée des eaux, lié à l'arrêt des pompages des eaux d'exhaure, à l'abaissement du niveau des terrains suite à l'exploitation minière et à la diminution des prélèvements en eaux suite à la désindustrialisation du territoire. Dans certains secteurs le niveau de la nappe risque d'atteindre la surface.

L'État s'est engagé à maintenir le niveau de la nappe en dessous de 3 m pour les zones construites et constructibles au 31 décembre 2020.

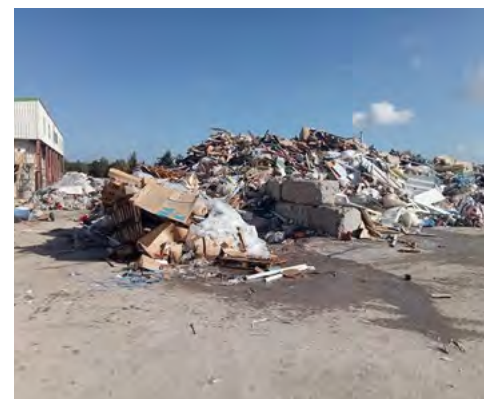
En 2022, la DREAL a présenté des nouvelles cartes des zones soumises à la remontée de nappe intégrant notamment l'action de futurs forages de rabattement qui seront mis en place pour maîtriser le phénomène. Les premiers puits de rabattement ont été mis service.



Tri et valorisation des déchets : les contrôles se renforcent

À l'automne 2022, des contrôles ciblés ont été réalisés sur une centaine d'installations de tri, transit et regroupement de déchets de la région. L'objectif de l'opération était double : vérifier les mesures de prévention des incendies et s'assurer de l'efficacité des installations de tri (le taux de refus de tri est aujourd'hui de 25%). Les inspections réalisées ont permis de relever des non-conformités portant sur le tri et la séparation des déchets.

En 2023, un fort accent sera mis sur les actions de contrôle relatives à l'économie circulaire : fin de l'utilisation des plastiques jetables dans la restauration rapide, valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques et réduction des déchets acceptés dans les sites d'enfouissement.





Systèmes d'endiguement : la première vague est passée !

Les premières demandes d'autorisation environnementale simplifiée ont été traitées par le SPRNH sous le pilotage des DDT. 19 dossiers de demandes concernant des systèmes d'endiguement protégeant plus de 3000 personnes (classe B) et des aménagements hydrauliques ont ainsi été instruits dans les délais réglementaires par les binômes DDT-DREAL. La dernière réunion du réseau Ouvrages Hydrauliques du 9 décembre 2021, pilotée par le pôle des ouvrages hydrauliques du SPRNH et composée de toutes les DDT, a été l'occasion de partager sur le retour d'expérience de cette première phase qui sera suivie de l'instruction prochaine des dossiers de classe C (moins de 3000).

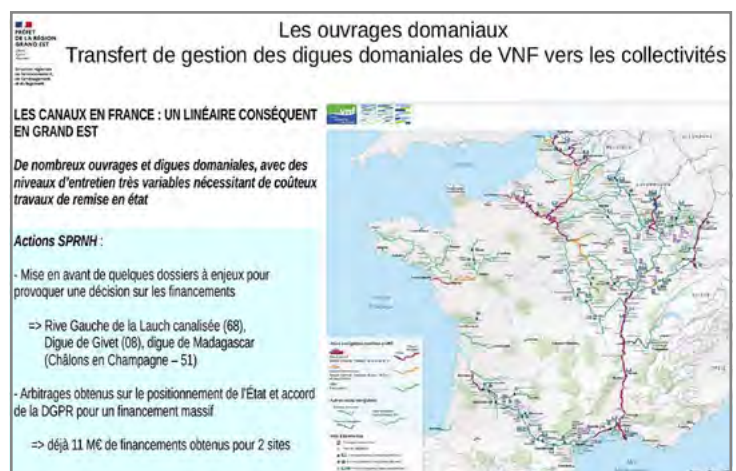


19
dossiers de
demandes
concernant
des systèmes
d'endiguement
en Grand Est

Transfert de gestion des digues domaniales vers les collectivités

L'importance des canaux dans le Grand Est accroît les besoins liés à ces transferts

La loi MATPAM de 2014 a confié la compétence GEMAPI aux collectivités (intercommunalités). L'État (ou l'un de ses établissements publics) doit assurer la gestion des digues domaniales jusqu'au 27 janvier 2024, date de transfert au GEMAPI. Les ouvrages concernés, dont ceux de VNF, sont dans un état d'entretien variable et les collectivités expriment leur refus de reprendre ces ouvrages dans ces conditions. En l'absence de financement interne à VNF, le SPRNH a œuvré pour obtenir auprès de la DGPR des financements massifs permettant la remise en état des ouvrages concernés.



Retour d'expérience des inondations de juillet 2021 : un nouveau modèle de prévision au Pôle Meuse Moselle

Le mois de juillet 2021 a été marqué par des pluies intenses sur la région et dramatiques en Belgique et en Allemagne. Les cumuls observés ont atteint 140 mm en 72h sur le bassin de la Chiers. À la station hydrométrique de Chauvency (55), les hauteurs d'eau observées sont les plus importantes jamais enregistrées. Les précieuses mesures de débit réalisées par les hydromètres au plus fort de l'événement ont aidé les prévisionnistes à caler en un temps record un modèle hydrologique à la station de Chauvency. Cet outil de modélisation de la relation pluie-débit à l'échelle du bassin versant permet depuis début 2022 au pôle Meuse-Moselle d'améliorer ses prévisions de débit à 24h.



140 mm en 72h sur le
bassin de la Chiers (55)



Préparation de la procédure pour la concession hydroélectrique Lac Noir/ Lac Blanc à Orbey (68)

Une nouvelle concession hydroélectrique de type station de transfert d'énergie par pompage est prévue sur le site du Lac Blanc - Lac Noir à Orbey au titre de la politique énergétique nationale et du projet de territoire de Fessenheim. Dans le cadre de la procédure de mise en concurrence, la préfecture a consulté les usagers de l'eau (démarche dite «GEDRE» : gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, proposée par la DREAL). La consultation a été lancée par le secrétaire général de la préfecture appuyé par le SPRNH lors d'une réunion publique à Orbey (une trentaine de participants). Depuis, le SPRNH a présenté cette démarche en réunion nationale du réseau DREAL-DGEC.



Réunion de lancement de la démarche GEDRE à Orbey le 28 juin 2022 - de gauche à droite: B. Heil (Ingerop), M. Jacquy (maire d'Orbey), M. Marot (SG Préfecture du Haut-Rhin), F. Fever (SPRNH) et A. Handwerk (SPRNH)

54 inspections de barrages et systèmes d'endiguement et 50 M€ suite à l'action de l'inspection

1 850 jaugeages dont 740 pour le suivi des étiages

300 stations limnimétriques exploitées

12 bulletins mensuel de suivi hydrométéorologiques publiés

Hydroportail : les données hydrométriques / hydrologiques

Depuis 2022, l'Hydroportail est le site de référence d'accès aux données hydrométriques et hydrologiques en France. Les données de débits, hauteurs historiques et « temps réel » de 3000 stations sont présentes sous forme de tableaux, graphiques ou cartes personnalisables. Les données statistiques sur les débits (débits moyens mensuels, fréquence de retour des événements hydrologiques, etc...) y sont consultables sans limitation dans le temps. Ces informations sont fournies par les unités d'hydrométrie des DREAL et par d'autres producteurs (EDF, INRAE...). Un travail de longue haleine des unités d'hydrométrie a permis la bascule vers ce nouveau site.



3 000 stations sont présentes en France sous forme de tableaux, graphiques ou cartes personnalisables

Approbation des plans de gestion des risques d'inondations des 3 bassins le 21 mars

Élaboré pour la partie française des districts hydrographiques du Rhin et de la Meuse par la Préfète coordonnatrice de bassin, le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) a été approuvé le 21 mars 2022 pour la période 2022-2027. Il est entré en vigueur le 15 avril 2022, au lendemain du jour de la publication de l'arrêté d'approbation au Journal officiel de la République Française. Les parties prenantes de la gestion de l'eau et des inondations du bassin Rhin-Meuse au premier rang desquelles le Comité de bassin ont été associées à son élaboration.

17

PAPI (Plans d'Action de Prévention des Inondations) en Grand Est, dont 12 sur les 15 TRI (Territoires à Risque d'Inondation important) de la région

2 190

cartes de vigilance crue dont 55 jours en vigilance jaune

32

accords en réunion internationales

Journées nationales de l'hydrométrie 2022

Ces journées ont été organisées conjointement par le SCHAPI et le SPRNH les 27, 28 et 29 septembre à l'INSP de Strasbourg. Les 180 participants (hydromètres du réseau national Vigicrues, partenaires institutionnels et étrangers) ont assisté à des présentations sur le suivi et la publication des étiages, sur les crues de juillet 2021, sur les moyens techniques pour sécuriser la production et la transmission des données en temps réel, sur les nouveaux matériels. Les moments de convivialité ont été très riches en terme d'échanges. Une très belle réussite. Journées Portes Ouvertes des SPC : rendez-vous dans deux ans.

180

participants



Journées Portes Ouvertes des SPC Rhin-Sarre et Meuse Moselle

Dans le cadre de la première journée nationale de la résilience face aux risques, le 13 octobre, les Services de Prédiction des Crues (SPC) Rhin-Sarre et Meuse-Moselle ont ouvert leurs portes. Cette journée a été l'occasion de présenter le métier des prévisionnistes de crue et des hydromètres aux participants venus d'horizons divers. Ils ont pu visiter une salle d'exposition sur la prévision des crues et sur les outils à disposition du public et des gestionnaires de crise (Vigicrues, Vigicrues-Flash, cartes de Zones Inondées Potentielles...). Les hydromètres ont présenté le fonctionnement d'une station hydrométrique ainsi le matériel de jaugeages.



50

visiteurs environ sur la journée



Découverte des pelouses et prairies

Le 11 mai, le service Évaluation Environnementale, ainsi que certains membres de la MRAe, se sont rendus sur les hauteurs de Rosenwiller et Gresswiller (Bas-Rhin) pour découvrir des milieux ouverts semi-naturels (prairies et pelouses). Cette sortie sur le terrain avait pour objectif de permettre de mieux appréhender le travail des bureaux d'études sur ces milieux particulièrement sensibles. Pour chacun de ceux-ci, des exercices de détermination ont été menés afin d'identifier les espèces floristiques, la qualité écologique ou encore les associations phytosociologiques.



8 dossiers de retournements de prairies instruits

Prise en charge des Plans de prévention des risques

Depuis sa prise en compte en juillet 2022, les plans de prévention des risques (PPR) en tous genres sont instruits, au titre du cas par cas, sous couvert de la MRAe en lieu et place de l'Ae nationale. 8 PPR (5 PPR inondation, 2 PPR mouvements de terrains, 1 PPR technologique) ont pu être instruits. L'instruction porte principalement sur l'analyse des bénéfices au regard de la sécurité des personnes et des biens et des incidences négatives éventuelles sur les autres enjeux environnementaux notamment la biodiversité. L'occasion pour les agents du service en charge de ces dossiers de se former à ces domaines bien spécifiques.

8 PPR traités dès 2022

Une « clause filet » pour les projets

Le nouveau décret du 25 mars 2022 permet d'analyser l'incidence sur l'environnement de projets jusque là en dessous des seuils de la procédure « cas par cas ». Cette possibilité est très encadrée, car seuls peuvent la déclencher le pétitionnaire lui-même ou l'autorité compétente pour l'autorisation, dans les 15 jours suivant la demande. Les projets soumis à déclaration ICPE, comme les méthaniseurs, pourront y être soumis. Ce sera aussi le cas de lotissements ou bâtiments logistiques de moindre ampleur se situant dans des sites sensibles.

À retenir : une nouvelle approche accompagnée d'une note d'instruction et qui pourrait monter en puissance en 2023.

Les commissaires enquêteurs : un relai dans la procédure d'évaluation environnementale

Les enquêtes publiques restent souvent comprises comme un passage obligé. C'est pourtant un moment clef où évaluation environnementale et consultation du public se conjuguent. La cohérence d'analyse entre l'autorité environnementale et les commissaires enquêteurs n'en est que plus importante. Cela justifie pleinement l'investissement en formation et information fait par le service auprès des commissaires.

3 compagnies regroupant les commissaires dans le Grand Est



Bilans et perspectives

Les saisines 2022 sont dans la ligne de 2021. Coté projets, les EnR augmentent et représentent près de la moitié des saisines pour avis alors que l'urbanisme opérationnel concerne la moitié des décisions au cas par cas. Toujours des captages, témoins des préoccupations liées aux sécheresses récurrentes.

Coté planification, les élaborations de PLUi ne sont pas au rendez vous et à contrario les PCAET progressent ce qui souligne les préoccupations croissantes des collectivités liées aux changements climatiques.

2023 devrait s'inscrire dans les mêmes tendances.

143 avis projets

90 avis plans

351 décisions projets

208 décisions plans

Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Suite à la loi climat et résilience et ses décrets, le petit monde de la planification en urbanisme se préoccupe du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à échéance 2050. Les instances nationales (DGALN) ont proposé une formation «service après vote» organisée le 14 juin au CVRH. Les commissaires enquêteurs ont pu entendre la DDT57, le SEE et le Conseil Régional sur ce même sujet. Les agences d'urbanisme proposent également de multiples documents. Le tout sera d'harmoniser les approches et de bien passer le cap d'une phase transitoire longue de 2022 à 2027. La MRAe, le SEE et le STECCLA ont engagé une réflexion pour adapter leurs avis sur ce point.



En marge de la modification du SRADDET

Depuis décembre 2021, le SRADDET est entré dans une phase de modification qui devrait aboutir fin 2023. Une journée d'échanges a été organisée le 1er février 2022 entre le Conseil Régional, la MRAe et le SEE. Les avis de la MRAe intègrent quasi systématiquement une analyse des règles et objectifs du SRADDET, ce qui nous permet d'avoir une bonne connaissance des éléments de ce schéma réellement intégrés dans les documents de planification (SCoT, PLU...), voire dans les projets. Ces échanges ont ainsi permis d'analyser les freins, mais aussi les marges d'évolution du SRADDET pour en rehausser encore ses ambitions au regard des exigences environnementales.

Réunion avec les DDT sur le cas par cas « ad'hoc »

Le service a réuni le 17 novembre les services «urbanisme» des DDT pour échanger sur l'entrée en vigueur le 1^{er} septembre du cas par cas réalisé par la personne publique responsable, dit «cas par cas ad'hoc». Sur la base des mêmes éléments d'appréciation que pour l'ancien cas par cas, nous passons d'une instruction par l'Autorité environnementale MRAe à une «auto-évaluation» par la collectivité qui donne ensuite lieu à un avis conforme. Ce fut l'occasion de nombreuses questions relatives à sa mise en œuvre, au degré de précision du formulaire, aux points de vigilance identifiés suite aux premiers dossiers.



38 cas par cas «ad hoc» depuis septembre 2022

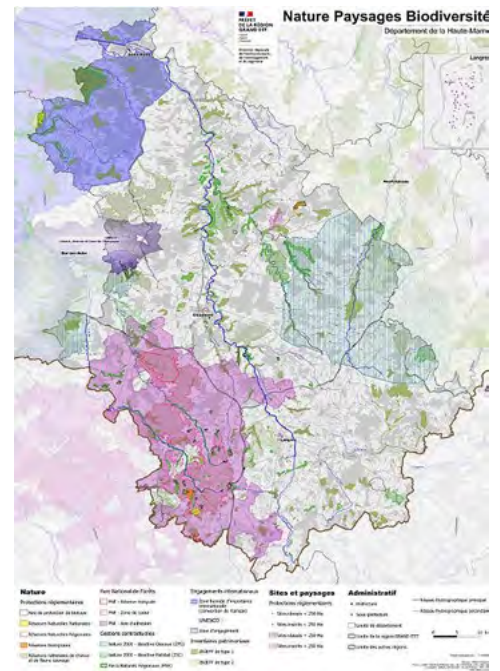


Un mémento pour favoriser la participation citoyenne

5 ans après la mise en place de la charte de la participation, la démocratie participative est en plein essor. Certaines collectivités sont outillées pour mettre en place des démarches participatives, d'autres, généralement de taille plus modeste, souhaitent se faire accompagner pour permettre à leurs habitants d'influer sur la vie politique locale. Pour éclairer ces décideurs sur la valeur ajoutée des processus participatifs, la DREAL propose une base de réflexion pour des démarches vertueuses au travers d'un mémento.

Des cartes « nature, paysages et biodiversité » à portée de main

Toujours désireux de mieux appréhender les territoires, les agents de la DREAL disposent désormais de cartes départementales « nature, paysages et biodiversité », en grand format. Elles existent aussi sur le périmètre régional, pour un usage élargi. 96 cartes ont été imprimées à des fins d'affichage. Elles complètent les données et cartes dynamiques mises à disposition sur le site internet de la DREAL. En plus d'être très esthétiques, elles apportent des éléments de connaissance indispensables.



96 cartes imprimées

Des webinaires au service de la donnée

SCDD mène une démarche globale d'acculturation, d'échanges et de formation autour de la gestion des données. C'est dans ce cadre que le service a organisé trois webinaires. Le pôle SIG a proposé deux sessions aux agents DREAL pour découvrir et utiliser au mieux l'information géographique. À l'initiative de la mission « Donnée », la 3e session a réuni une cinquantaine d'agents DREAL, DRAAF et DDT. Le but : encourager une gestion plus efficiente de la donnée par tous les utilisateurs.

50 agents DREAL, DRAAF et DDT ont assisté à la 3^e session d'échanges

Comment mieux connaître son territoire et son évolution



Avec la base de données sur l'occupation du sol à grande échelle Grand Est – BD OCS GE2 – de DataGrandEst, les acteurs qui veillent à maîtriser l'artificialisation des sols et l'étalement urbain ont maintenant un outil de connaissance majeur entre leurs mains. Pour les 10 départements de la région, une visionneuse cartographique fournit des indicateurs statistiques sur l'état et l'évolution des territoires entre 2010 et 2019. Ce référentiel est l'aboutissement d'un projet copiloté par l'État (DREAL et SGARE) et la Région. Parallèlement, des travaux sont engagés pour veiller à l'articulation avec la base OCS GE nationale.



Les journées d'animation régionale de DataGrandEst

Copilote de DataGrandEst avec le SGARE et la Région, la DREAL a contribué à l'organisation de journées d'animation thématiques, des 2e rencontres régionales et d'une journée territoriale.

Les journées thématiques traitaient de sujets variés : l'OCS GE du Grand Est, l'usage de données socio-démo-économique, les données sur la mobilité. Les rencontres régionales étaient axées sur la sobriété énergétique, foncière, mobilité durable et le numérique responsable. La journée territoriale a été inaugurée dans la Marne pour être au plus proche des acteurs locaux.

15 journées DataGrandEst :

- 10 webinaires
- 3 journées thématiques
- 1 journée régionale
- 1 journée départementale



Méthaniseur (© Terra - Arnaud BOUISSOU)



Éoliennes (© Terra - Hugues-Marie DUCLOS)

Un outil pour favoriser le développement des énergies renouvelables (EnR)

La DREAL pilote la création d'un outil national dont l'ambition est l'aide à la décision en matière d'EnR. En 2022, elle a accompagné le développement de ce 1er outil qui montre l'état des lieux des installations EnR sur le territoire national à l'échelle des EPCI, en lien avec les objectifs régionaux. Cet outil sera déployé en 2023 et complété par une photographie précise de l'existant (puissance, projets, production). À terme, il permettra de suivre l'ensemble des projets. Il est le fruit d'un partenariat avec d'autres DREAL, des DDT et des directions d'administration centrale. La DREAL contribue également aux travaux nationaux en cours sur le potentiel EnR.

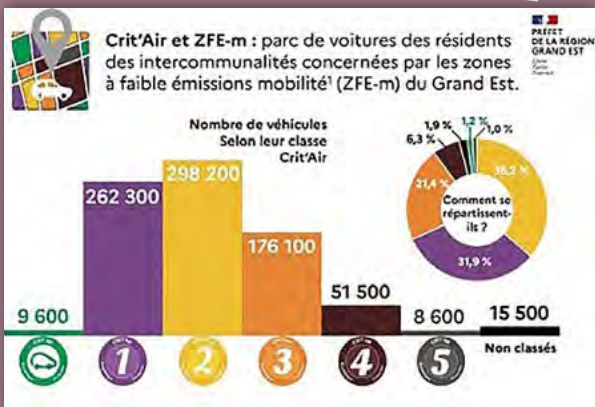
Promouvoir les achats durables par le jeu

D'ici 2025, tous les marchés publics devront comporter au moins une considération environnementale. Pour sensibiliser les acheteurs publics et privés en Grand Est, l'ADEME, la Région et la CCI ont financé la création d'un jeu de rôle « Arthur et la quête des achats durables ». Le 17 novembre dernier, lors d'un séminaire sur les achats durables organisé par le ministère de la Justice, SCDD a animé une séance découverte de ce jeu. Il a permis de susciter de nombreux échanges et débats parmi les acheteurs présents. Trois sessions sont prévues en juin 2023, une dans chaque ex-région.



20 publications statistiques et le cap de la 100^e franchi

Construction de logements et de locaux, commercialisation de logements neufs, parc social, SCDD publie des statistiques trimestrielles et des bilans annuels à partir des données produites par le service statistique du MTECT. Vingt publications ont ainsi été produites en 2022. Pour faciliter la compréhension rapide des analyses mises à disposition, des infographies viennent compléter les modes plus classiques de publication, comme sur le parc de véhicules par vignette Crit'Air.



Inscrire l'économie circulaire dans la stratégie des services de l'État

Pour les services de l'État dans les Vosges, SCDD a mené une action de sensibilisation à l'économie circulaire. Partie d'une demande de la DDT, l'action a été étendue aux agents de la Préfecture et de la DDETSP. Objectif : les acculturer à cette politique prioritaire du Gouvernement et réfléchir à la manière dont elle peut être traduite dans la stratégie et l'organisation des services. SCDD a organisé un atelier en trois temps : sensibilisation à partir d'un jeu de l'oie, témoignage d'acteurs locaux engagés et moment d'intelligence collective. Un moment fédérateur, mobilisateur et convivial réussi puisque la DDT souhaite renouveler l'expérience.



Une base de données pour caractériser les logements vacants

La DREAL conduit une étude sur la mobilisation des logements vacants dans le Grand Est.

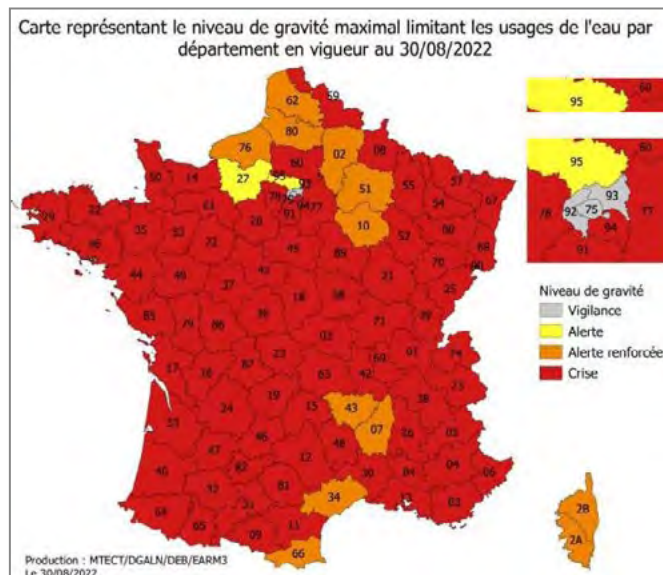
Dans ce cadre, une base de données, alimentée principalement par les fichiers du Cerema, a été produite pour aider au diagnostic.

En collaboration avec le département de la Meuse et avec le STECCLA, pilote de l'étude, le SCDD a développé un outil pour aider à l'appropriation des données par les DDT et les collectivités.

Il comprend des fiches html permettant la visualisation des données de chaque commune et EPCI du Grand Est, ainsi que l'accès aux couches géographiques.

Une saison estivale marquée par la sécheresse et ses conséquences

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse exceptionnelle conjuguant déficit de précipitations et températures records.



Ses impacts ont été nombreux, sur l'eau potable, les milieux, l'agriculture et les activités économiques. L'action de MZD, en lien avec les autres échelons territoriaux, a porté sur l'anticipation des situations de pénurie, notamment pour l'approvisionnement en eau potable (ressources de citernage à mobiliser) ou en matière d'ICPE le recensement des plus gros consommateurs d'eau au niveau zonal en lien avec les services en charge de ces thématiques. A la demande du centre de veille ministériel, un point de situation «conséquences de la sécheresse» dans nos champs de compétences a été produit chaque semaine en lien avec les DDT jusqu'à fin août.



En parallèle, les 3 dernières semaines de juillet ont connu une période sans précédent de canicule sur une très large partie du territoire, nécessitant un suivi particulier aussi bien en terme de perturbations dans les transports que de conséquences des épisodes de pollutions à l'ozone à la mi-juillet et début août.

Enfin, alors que le phénomène restait encore assez marginal dans notre zone de défense ces dernières années, ces conditions climatiques extrêmes ont également favorisé la survenance de nombreux incendies de forêts. Ainsi plusieurs foyers majeurs d'incendies dans les Vosges et le Jura ont nécessité, en plus des moyens au sol, des largages aériens inédits. La DREAL n'intervient pas directement sur ces feux, mais ce type de crise touche à de nombreux champs de compétence du ministère et pourrait se multiplier, aussi MZD restera en veille sur le sujet.

82 fiches d'alerte concernant l'ensemble de la région

50% des alertes concernent des ICPE, 20 % des cas de pollutions

120 agents mobilisés tout le long de l'année pour l'astreinte

Visite du centre d'exploitation de Vinci Autoroute à Ittenheim (67)



La Mission Zone de Défense a été accueillie par Mme Bartherote, directrice Exploitation Sécurité Trafic et M. Goubert, chef d'exploitation de Vinci Autoroutes Alsace.

L'autoroute A355 ou Contournement Ouest de Strasbourg, inaugurée le 12 décembre 2021, a pour but de fluidifier le trafic autour de Strasbourg et sa région. Cette 2 X 2 voies de 24 km permet de contourner l'agglomération plus facilement, en offrant un nouvel itinéraire nord-sud alternatif et plus attractif mais aussi d'absorber près de 40 % des camions.

En tant que gestionnaire d'autoroutes, Vinci rentre dans la communauté de crise des acteurs de crise routière, notamment en matière de viabilité hivernale. La rencontre a donc été l'occasion de partager nos organisations respectives et d'identifier les circuits et interlocuteurs pertinents en cas d'urgence.



Credit photo : Romuald GARETTE (DREAL Grand Est)

Tensions sur l'énergie

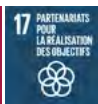
Les tensions internationales occasionnées par le conflit en Ukraine ont impacté la sécurité de nos approvisionnements énergétiques.

Sous l'impulsion de la cellule interministérielle de crise (CIC), et sous l'autorité de la préfète de Zone de défense Est, la Mission Zone de Défense a activement participé aux travaux d'anticipation et de préparation à la gestion opérationnelle d'un éventuel délestage électrique et/ou gazier.

Ces mesures exceptionnelles et temporaires au niveau national visaient à permettre la préservation de l'équilibre de notre système d'alimentation en électricité et en gaz, et garantir une continuité de la fourniture aux usagers prioritaires.

Grâce à une mobilisation citoyenne et un effort collectif, la menace s'est éloignée à mesure que l'hiver se terminait. S'agissant de l'électricité, par exemple, la consommation a ainsi baissé de 10% sur l'hiver, encouragée par les températures clémentes mais aussi par l'inflation qui n'épargne pas ce secteur. La zone Est a été notamment favorisée par un hiver particulièrement clément

-10% de consommation



Projets immobiliers (Blum, Polygone, Rotonde)

L'année 2022 a été marquée par plusieurs projets immobiliers :

- travaux de rénovation énergétique du bâtiment Blum à Châlons-en-Champagne (51), financés par le plan de relance. Ces travaux ont démarré en mars 2022 et se sont déroulés sur plusieurs phases tout au long de l'année 2022 ;
- la participation aux travaux relatifs au projet de cité administrative Polygone à Metz (57), dans la perspective d'un déménagement au printemps 2024, avec une attention particulière sur l'empreinte environnementale du projet ;
- un projet de renouvellement de l'installation de chauffage-climatisation du bâtiment de La Rotonde à Strasbourg (67), avec un démarrage des travaux au printemps 2023.

Plan de sobriété énergétique



La DREAL est naturellement très concernée par les questions d'économie d'énergie du fait des politiques publiques qu'elle porte ; en interne, il est également important de réduire la consommation énergétique due à notre fonctionnement.

Dans le prolongement de la démarche écoresponsabilité déjà engagée à la DREAL, les correspondants sobriété de la DREAL ont élaboré un plan d'actions «sobriété énergétique» qui décline les mesures nationales ; il comporte également les mesures déjà engagées en local.

De nouvelles actions seront proposées suite au sondage auquel vous avez pu participer en début d'année. Chaque geste compte !

29 actions proposées selon 3 niveaux d'investissement humain et/ou financier

Élections professionnelles

Les élections professionnelles se sont déroulées, par vote électronique, du 1^{er} au 8 décembre 2022, avec un taux de participation de 67,27%. Ces élections avaient pour but de désigner les représentants du personnel au sein du comité social d'administration, CSA (instance succédant au comité technique - CT).



Les sièges sont répartis comme suit :

- FO 4 sièges ;
- CGT 3 sièges ;
- UNSA 2 sièges ;
- FSU 1 siège.

67,27 % de participation



Dématérialisation du Registre Santé Sécurité au Travail



À l'ère du numérique et dans un contexte de télétravail étendu, la DREAL Grand Est a dématérialisé son registre santé sécurité au travail - RSST - via l'application GLPI-Helpdesk, sous la racine «registre santé sécurité au travail» ; en

parallèle, une Balu spécifique a été mise en place sur la messagerie.

Le RSST est un outil permettant à chaque agent de faire part de toute observation ou suggestion qu'il juge opportune dans le domaine de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail.

Webinaires de sensibilisation au sexisme



La sensibilisation des agents publics à la prévention du sexisme constitue une priorité essentielle pour le ministère. Le sexisme, c'est quoi ? Des remarques ou blagues sexistes, des incivilités, des interpellations familières, etc. En 2022, la DREAL a organisé 10 sessions d'un webinaire visant à sensibiliser ses agent.es aux violences faites aux femmes dans le contexte professionnel.

Ce webinaire a été très apprécié. 75% des participants ont estimé utile l'information présentée ; 90% se disent prêts à le recommander à un collègue.

75% de femmes et 60% d'hommes ont participé.

481 agent.es sensibilisé.es, soit 67% des effectifs de la DREAL

Mise en place de l'application « Mes démarches RH »

La DREAL Grand Est a mis en place l'application « Mes démarches RH ». Ce nouvel outil accompagne les agents dans leurs démarches en matière de ressources humaines avec un accès simplifié à l'ensemble des demandes et à leurs suivis. Ils peuvent ainsi avoir un fil unique concernant leurs demandes, plutôt que de devoir les rechercher dans plusieurs échanges de mails...



Il améliore le traitement et le suivi des demandes et ainsi réduit les délais de réponses.



Plan d'actions « Qualité de vie au travail »

Les travaux menés dans le cadre de la démarche sur les risques psychosociaux et la qualité de vie au travail ont permis d'aboutir, sur la base d'un diagnostic, à un plan d'actions « Qualité de Vie au Travail » en 9 axes. Ce plan est issu d'échanges collaboratifs ayant associé l'ensemble des agents et des acteurs de la prévention.

44 actions proposées suivant 9 axes

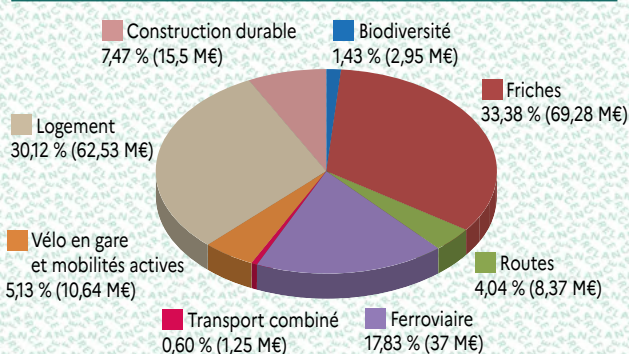


Le plan de relance en Grand Est

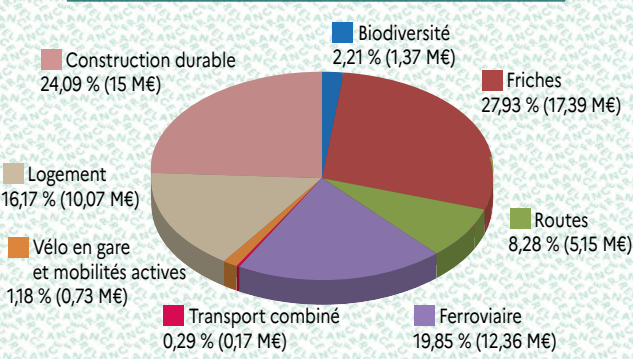
Dans le contexte de la pandémie Covid 19, le gouvernement a mis en place en 2021 des mesures de soutien afin de redresser l'économie et ce par le biais d'un plan de relance exceptionnel.

Pour soutenir les missions liées à la transition écologique dans le domaine de la biodiversité, du logement, des infrastructures routières et ferroviaires et des friches, la DREAL a relevé le défi : 207 M€ d'autorisations d'engagement et 62 M€ de crédits de paiement ont été consommés sur les années 2021 et 2022.

Autorisations d'engagement plan de relance



Crédits de paiement plan de relance



207 M€
d'autorisations
d'engagement

Animation de la CRCAS Grand Est

La Commission Régionale de Concertation de l'Action Sociale (CRCAS) a pour missions de coordonner la politique d'action sociale au niveau régional et d'encourager des actions inter-CLAS. Elle dispose de la programmation budgétaire et du suivi détaillé des consommations des crédits d'action sociale à l'échelle de la ZGE Grand Est.

Elle rassemble des représentants de l'Administration, Présidents de CLAS, organisations syndicales et experts.

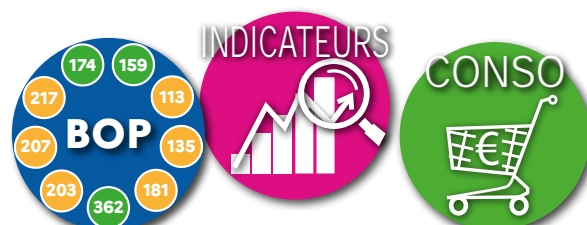
En 2022, deux réunions ont été organisées par le Pôle Budgétaire Régional de la DREAL. Suite aux élections professionnelles de décembre dernier, une prochaine réunion permettra de procéder à l'élection des nouveaux président et secrétaire.

24 membres

Le dialogue de gestion de l'automne, un exercice multi-partenaires

Ce processus d'échanges entre l'administration centrale du ministère et la DREAL :

- permet de déterminer le volume des moyens qui seront mis à disposition de la DREAL en termes de crédits (MAP) et d'effectifs (MRRH) pour une année considérée ;
- pour mener à bien les politiques publiques qui relèvent du pôle ministériel en région Grand Est :
 - paysages, eau biodiversité ;
 - infrastructures, services de transports, sécurité et éducation routière ;
 - urbanisme, territoires, amélioration de l'habitat, énergie ;
 - prévention des risques anthropiques et naturels.



Qualité : la DREAL Grand Est à l'écoute de ses partenaires

Cette année, le pôle qualité a piloté une campagne d'écoute test des partenaires de la DREAL auprès d'un échantillon de contacts de 2 services métiers volontaires de la DREAL. 29 % de ces contacts ont répondu à un questionnaire en ligne : un taux de 10 % étant qualifié de satisfaisant pour ce genre d'exercice, cette enquête-test s'avère être un premier succès ! Satisfaits de l'exercice, les services concernés ont analysé les avis exprimés et en ont tiré des actions d'amélioration. Ils ont aussi dressé un retour d'expérience exploité par le Pôle Qualité pour rédiger la note cadrant l'écoute pour les années 2022 à 2025.

29 % de réponses

Les 5 ans de notre démarche qualité

En 2017, la DREAL Grand Est initiait le déploiement d'une démarche Qualité voulue utile, pragmatique et de progrès. Cinq ans plus tard, la démarche est ancrée dans le quotidien de nos activités et l'audit blanc de novembre 2021 a montré qu'elle respectait les obligations de la norme ISO 9001.

C'est le résultat de l'engagement des acteurs spécifiques de cette démarche, pilotes de processus, auditeurs internes, correspondants et référents qualité, mais aussi de celui de l'ensemble de la communauté de travail.

La démarche qualité s'adapte aux évolutions de la DREAL et de son environnement. Ainsi le nombre de processus est passé de 11 à 9 en 2022.

9

processus transverses



SUIVI DU DÉPLOIEMENT DE LA DEMARCHE QUALITÉ EN DREAL GRAND EST



La DREAL GE est certifiable, le déploiement de la démarche qualité répond aux obligations de la norme ISO 9001

A venir à court terme :

Notre stratégie de communication

Les enjeux de communication de la DREAL sont d'une part de promouvoir les politiques publiques du pôle ministériel et les actions que nous portons sur le territoire, et d'autre part de valoriser notre image tant auprès des agents en interne qu'auprès de nos partenaires et bénéficiaires et plus largement des citoyens. Chaque année, un plan de communication est établi sous le pilotage du pôle communication.

En 2022, dans la continuité de la dynamique engagée ces dernières années, les actions de **communication interne** ont visé la connaissance mutuelle des métiers des agents et des actualités des services, dans nos lettres d'information mensuelles et lors des rendez-vous de la DREAL Grand Est.



Créée en 2020 dans un contexte de crise sanitaire, la lettre « **Les Échos de la DREAL Grand Est #gardons le fil** » vise à informer les agents des actualités de la DREAL et à mieux leur faire connaître les services et leurs activités.

53 numéros sont parus depuis son origine. Tous les services de la DREAL participent à sa rédaction et tous les agents peuvent apporter leur proposition de contribution.

11 numéros parus en 2022



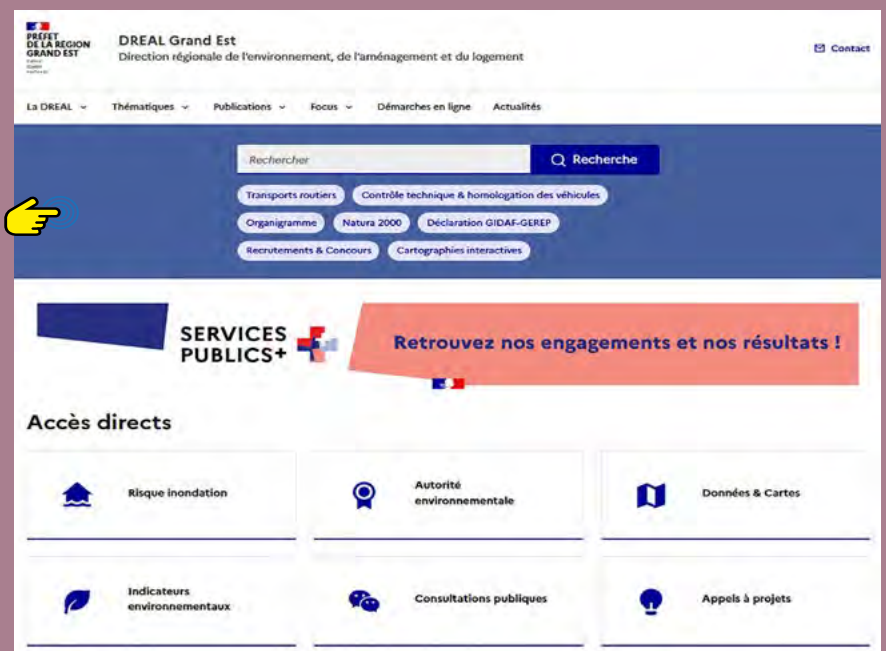
Ces séquences d'information thématique, organisées en visioconférence depuis 2020, offrent régulièrement aux agents de notre service la possibilité de découvrir un métier, une politique publique ou une mission, présentés par celles et ceux qui le font vivre au quotidien. Trois séances ont eu lieu cette année, ce qui porte à 18 le nombre de RDV organisés depuis 5 ans.

3 RDV en 2022

La **communication externe** a eu pour enjeu d'assurer la meilleure lisibilité possible sur les politiques publiques portées par la DREAL en leur donnant un éclairage Grand Est et également de faire mieux connaître la DREAL et ses missions en relayant ses actions et leurs impacts sur le territoire.

Un nouveau site Internet

La bascule du site internet DREAL Grand Est dans la nouvelle charte graphique des sites du pôle ministériel a été un projet phare de l'année en matière de communication externe. Nous vous invitons à naviguer dans les rubriques et pages de ce site pour le découvrir dans son nouveau format, destiné à faciliter la consultation sur tout type de support numérique et de faciliter l'accès à l'information avec une architecture simplifiée.



Retour attendu au format en présentiel pour plusieurs événements de communication

Séminaire national des DREAL

Les 8 et 9 septembre, nous avons accueilli à Metz une cinquantaine des directeurs et directeurs adjoints des DREAL, pour deux journées qui les ont vu se questionner sur la planification écologique et énergétique.

Ces travaux collectifs ont été ouverts officiellement par le préfet de Moselle, Laurent TOUVET.



70
participants

Séminaire des cadres

Le 18 octobre s'est tenue à Metz une journée de séminaire de l'encadrement de la DREAL, réunissant près de 80 personnes.

Première réunion de ce type en présentiel depuis avril 2019, la journée a donné aux encadrants l'occasion de se retrouver pour un événement de cohésion et de réflexions stratégiques. Les échanges nourris ont contribué à écrire notre feuille de route pour les 2 prochaines années, tant sur les postures tenues par la DREAL dans ses interventions, que sur les politiques publiques prioritaires, ou encore les orientations managériales porteuses d'enjeux.



80
personnes

Journée des Nouveaux Arrivants

Le 29 novembre, la direction a eu le plaisir d'inviter à l'édition 2022 de la Journée des Nouveaux Arrivants les collègues qui ont rejoint la DREAL au cours de cette année.

Ce fut également la première réunion en présentiel depuis 2019 et l'occasion pour les agents présents de mieux se connaître et d'approfondir leurs connaissances sur la région Grand Est et sur les services et les métiers de la DREAL.



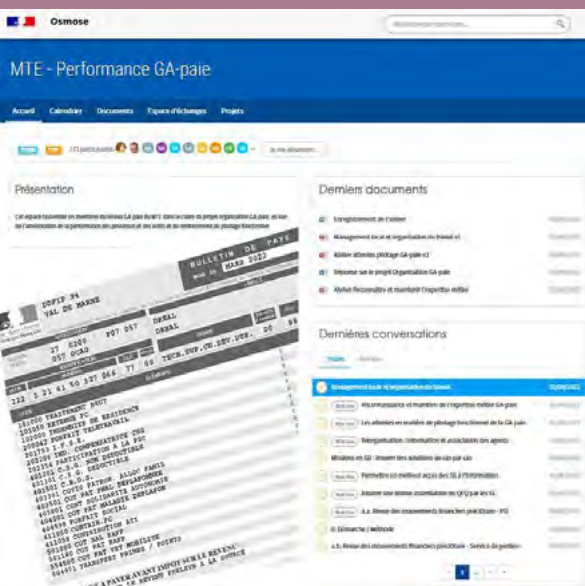


Réorganisation de la gestion administrative et de la paie des personnels

Fin 2021 la DRH a lancé 2 chantiers destinés à réorganiser la gestion administrative et la paie des personnels. Elle a mis en place une démarche collaborative pour améliorer les pratiques et renforcer les conditions de pilotage de l'activité. MRRH/PGAP s'est pleinement investie dans cette action en participant aux ateliers, groupes de travail et COPIL nationaux (environ 40 réunions). Membre du comité technique national, PGAP a ainsi contribué à sécuriser le caractère opérationnel des travaux menés tout au long du projet en rendant un avis métier expert en prévision de son intégration dans le futur Service à Compétence Nationale qui sera mis en place en 2023.

40

réunions



Dématérialisation des votes aux élections professionnelles



Du 1^{er} au 8 décembre, les agents des trois fonctions publiques ont été appelés à désigner par voie électronique leurs représentants dans les différentes instances de concertation. La réussite des élections a impliqué de mettre en place une organisation qui a permis à tous les électeurs d'exprimer leurs votes. Durant 11 mois, en partenariat avec la DRH du ministère, la DREAL, la DIR Est et le MI pour les DDT, la MRRH a piloté au niveau régional le recensement et la fiabilisation des données de près de 4 000 votants du pôle ministériel pour la mise au point des fichiers électoraux des services du Grand Est.

4 000

votants

11

mois de travail

Accompagnement des agents dans leur parcours professionnel

La MRRH/PEC/URCF a organisé fin 2022 deux webinaires à l'attention des agents de la DREAL et des services du pôle ministériel de la zone de gouvernance des effectifs Grand Est avec pour objectif de les informer sur le calendrier des concours et examens de l'année 2023 et de leur présenter l'offre de formation disponible en vue de les accompagner dans leurs préparations. Ces webinaires ont également été l'occasion de donner aux agents des clés et conseils pour faire de leur projet une réussite et de répondre à leurs multiples questions sur les voies d'accès, les conditions d'éligibilité ou encore la scolarité.



90

participants

Organisation du dialogue social régional : ICR et CCOPA

Lieu de dialogue social au niveau régional, l'Instance de Concertation Régionale Grand Est s'est réunie à 2 reprises en 2022 pour échanger sur des questions relevant du périmètre ministériel et faisant l'objet d'une coordination ou d'une harmonisation à l'échelle de la ZGE (répartition des effectifs, promotions, formation, gestion prévisionnelle des emplois et compétences). La Commission Consultative des Ouvriers des Parcs et Ateliers est compétente pour tous les OPA affectés dans la ZGE pour les questions relatives à la gestion statutaire de ces agents. La MRRH a assuré le pilotage de la mise en place de ces instances et l'organisation de leurs réunions.

Passage au RIFSEEP des personnels techniques piloté par la MRRH



La MRRH/PGAP a assuré le pilotage de la mise en œuvre du passage au RIFSEEP des quelques 850 personnels techniques en région. Elle est plus particulièrement intervenue en 2022 sur la détermination et la ventilation des postes au sein des groupes de fonction déclinés dans la note de gestion du ministère en étroite collaboration avec les services de la région et les directions concernées d'administration centrale. Enfin, elle a assuré l'accompagnement des services qui ont pu s'appuyer sur son expertise pour garantir la prise en compte en paie de ces modifications et le versement du solde des ISS dues au titre de l'année 2020.

850

personnels techniques

Valorisation des métiers et des emplois

Journée DUODAY



La MRRH/PEC a assuré le suivi du déploiement de l'opération nationale DuoDay au sein des services, contribuant ainsi à la mise en œuvre de la politique ministérielle inclusive en faveur des personnes en situation de handicap. Cette journée a offert la possibilité aux agents volontaires de recevoir en immersion des stagiaires en situation de handicap afin

de constituer un binôme pour une journée de partage d'expérience. Quatre services de la DREAL ont accueilli des stagiaires qui ont pu en savoir plus sur la fonction publique, découvrir un service et un métier.

6,52 %

Taux d'emploi travailleurs handicapés 2022 en ZGE

Salon virtuel « Emploi Mobilité Publics »

La MRRH/PEC contribue au déploiement des dispositifs favorisant les recrutements au bénéfice de l'ensemble des services employeurs de la région. Elle oeuvre pour une plus grande visibilité des missions et métiers au travers notamment de sa participation à des forums emploi et actions ciblées. La DREAL a répondu à nouveau présent pour tenir un stand au Salon Régional de l'Emploi Public du Grand Est 100 % en ligne. Forte de ses 2300 inscrits, cette édition a permis de valoriser près de 70 offres de postes, de recueillir des CV et d'éveiller l'intérêt des visiteurs pour notre ministère.



318

visiteurs sur le stand DREAL

Participation au Forum « Handicap et emploi »

Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, la MRRH/PEC s'est mobilisée pour mieux connaître les attentes des personnes en situation de handicap en recherche d'emploi. Elle s'est attachée à construire un réseau avec les structures d'accompagnement présentes lors du forum «Handicap & Emploi» auquel elle a participé. Cette journée a aussi favorisé les échanges avec le public venu nombreux et particulièrement intéressé par la découverte du pôle ministériel, de ses missions, de ses services déconcentrés et désireux de connaître les différents modalités d'accès à nos structures.





Service social du travail, la MSSR travaille pour plus de 40 établissements et structures en Grand Est dont la DREAL. La conseillère technique et les assistant·e·s de service social accompagnent, dans le respect du secret professionnel, les personnels, l'encadrement et les collectifs de travail dans la recherche de solutions adaptées à la situation de chacun.



Principales missions auprès des agents...

Amélioration des conditions de vie au travail et de vie personnelle :

- accompagner les agents dans les périodes difficiles de la vie personnelle (finances, logement, enfants, maladie, perte d'autonomie, décès, changement de situation, conditions de travail, séparation...) et lors des périodes de transition (fin d'activité, reclassement) ;
- aider à concilier vie professionnelle et personnelle : logement, enfants, organisation, isolement géographique.

Prévention de la désinsertion professionnelle :

- éloignement du service (maladie ou handicap, isolement, situation administrative) ;
- maintien dans l'emploi (aménagement de poste, reclassement, place dans le collectif) ;
- retour à l'emploi (aménagement du poste, conditions de travail).

Prévention des risques Psycho-sociaux :

- expression de difficulté (relation de travail, exigences du travail, situation de crise, confrontation au sein du collectif) ;
- trouble du comportement, « harcèlement ».

Accompagnement au changement :

- suppression de mission ;
- réorganisation interne ;
- restructuration, réorganisation.

auprès des managers ...

Soutien, sensibilisation de la fonction managériale, apport d'une expertise ou d'une expérience.

Fonction d'interface et d'assistance, participation à la mise en œuvre d'un dispositif de veille et d'observation

Prévention de la désinsertion professionnelle :

- maladie, handicap, reprise après maladie ;
- aménagement de poste ;
- comportement inhabituel ou inadapté d'un agent.

Prévention des risques psycho-sociaux :

- expression de difficulté (relation de travail, exigence du travail) ;
- situation de crise (agression, trouble du comportement, accident, alerte) ;
- dysfonctionnement du collectif.

Conditions de vie au travail et vie personnelle :

- changement professionnel (transition, recrutement, mobilité, vie personnelle).

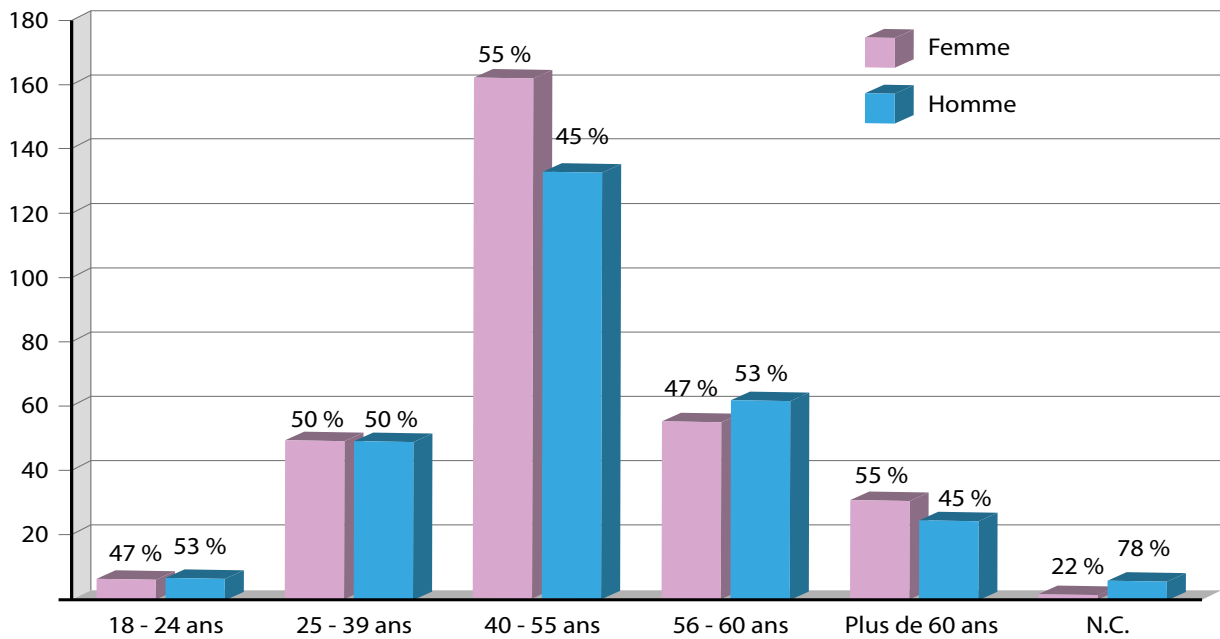
... et en faveur des collectifs de travail

Rencontres à l'initiative de l'ASS ou du service :

- à la suite d'une réorganisation, d'évolution des missions, de l'expression de difficulté (situation inhabituelle ou traumatisante) ;
- diffusion d'information collective, de defusing, d'action de sensibilisation, mobilisation de la fonction d'interface.



Age des agents en position administrative (actif)



Le nouveau prêt « études » à 0% en expérimentation dans la région Grand Est

Les études des enfants constituent un poste de dépenses important pour les familles. Un prêt financier peut s'avérer utile et nécessaire pour soulager leur budget.

Le Comité d'action sociale, association qui délivre des prêts à taux zéro aux agents du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer, a décidé, en accord avec l'administration, l'expérimentation d'un prêt « études », proposé aux agents du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer pour leurs enfants dans trois régions.

Le montant maximum du prêt est de 3 000 €. Le prêt « études » s'applique aux enfants d'agents du pôle ministériel ayant terminé la période de scolarité obligatoire, quel que soit le type d'études ou de formation (apprentissage, formation en alternance...) poursuivies.



Interventions auprès de

18% des

5 512 agents suivis en activité, issus de 5 ministères différents répartis au sein de

40 établissements et structures à compétences diverses et

500 actions en faveur des managers ou des collectifs de travail

GLOSSAIRE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADEME	Agence de la transition écologique (anciennement Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
Ae	Autorité environnementale
BD OCS GE2	Base de données sur l'occupation du sol à grande échelle Grand Est
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CEN	Conservatoire d'espace naturel
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CGEDD	Conseil général de l'environnement et du développement durable
CGT	Confédération générale du travail
CIC	Cellule interministérielle de crise
CIL	Comité interprofessionnel du logement
CITES	Convention on international trade of endangered species
CLAS	Comité local d'action social
CNPN	Conseil national de protection de la nature
CO2	Dioxyde de carbone
COFIL	Comité de pilotage
CPER	Contrat de plan État-région
CRCAS	Commission régionale de concertation de l'action sociale
CSA	Comité social d'administration
CSRPN	Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
CTSA	Commission territoriale des sanctions administratives
CV	Curriculum vitæ
CVRH	Centre de valorisation des ressources humaines
DDETSPP	Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations
DDT	Direction départementale des territoires
DEET	Dispositif Eco énergie tertiaire
DGALN	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DGEC	Direction générale de l'énergie et du climat
DGPR	Direction générale de la prévention des risques
DIR	Direction interdépartementale des routes
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DRH	Direction des ressources humaines
EDF	Électricité de France
EnR	Énergies renouvelables
EnR&R	Énergies renouvelables et récupération
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
FO	Force ouvrière
FSU	Fédération syndicale unitaire
GEMAPI	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
GIP	Groupement d'intérêt public
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
INSP	Institut national du service public
MAP	Mission appui pilotage
MPCU	Mécanisme de protection civile de l'Union européenne
MRAe	Mission régionale de l'autorité environnementale
MRRH	Mission régionale ressources humaines
MSSR	Mission service social régional
MTE	Ministère de la transition écologique
MTECT	Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

MW	Mega Watt
MZD	Mission zone de défense
ODD	Objectif de développement durable
PCAET	Plan climat air énergie territorial
PEC	Parcours emploi compétences
PFAD	Plateforme du foncier et e l'aménagement durable
PGAP	Pôle gestion administrative et paie
PGRI	Plan de gestion des risques d'inondation
PLU	Plan local d'urbanisme
PLUi	Plan local d'urbanisme intercommunal
PPGDID	Plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs
PPR	Plan de prévention des risques
PV	Procès verbal
REME	Réseau express métropolitain européen
RH	Ressources humaines
RIFSEEP	Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
RNN	Réserve naturelle nationale
RSST	Registre santé et sécurité au travail
RTR	Régulation transport routier
S3REnR	Schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables
SCDD	Service connaissance et développement durable
SCHAPI	Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations
SCoT	Schéma de cohérence territoriale
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SEBP	Service eau, biodiversité, paysages
SEE	Service évaluation environnementale
SEVESO	Seveso est une commune du nord de l'Italie, dans la région de Lombardie
SG	Secrétariat général
SGARE	Secrétaire général pour les affaires régionales et européennes
SIG	Système d'information géographique
SINP	Système d'information de l'inventaire du patrimoine
SNCF	Société nationale des chemins de fer français
SPC	Service prévision des crues
SPRA	Service prévention des risques anthropiques
SPRNH	Service prévention des risques naturels et hydrauliques
SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
SRB	Schéma régional biomasse
SRB	Stratégie régionale pour la biodiversité
ST	Service transports
STECCLA	Service transition énergétique climat, construction, logement, aménagement
TER	Train express régional
TGV	Train à grande vitesse
TRI	Territoire à risque d'inondation important
UE	Union européenne
UNSA	Union nationale des syndicats autonomes
URCF	Unité recrutement compétences formation
VNF	Voies navigables de France
ZAN	Zéro artificialisation nette
ZGE	Zone de gouvernance des effectifs

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT GRAND EST

2 rue Augustin Fresnel - CS 95 038
57071 Metz Cedex 03
Tél : 03 87 62 81 00
www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Directeur de publication :
Hervé VANLAER

Ce document a été rédigé avec l'aide des services de la DREAL.

Conception, rédaction, création graphique :
Mission appui pilotage / Pôle communication
Juin 2023



DREAL GE - MAP/PC - RA2022-DREAL_GE.indd - 6 septembre 2023



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ISSN 2999-2915